

Le 8 mars 2013

Distribution

**Shoal Point Energy Ltd. et Black Spruce Exploration Corp.  
 Programme de forage de l'ouest de Terre-Neuve, 2013-2019 –  
 Lancement de l'évaluation environnementale**

Le 6 mars 2013, Shoal Point Energy Ltd et Black Spruce Exploration Corp, les promoteurs, ont soumis à Canada-Terre-Neuve-et-Labrador l'Office des hydrocarbures extracôtiers (C-TNLOHE) une description de projet pour un programme de forage exploratoire. Le C-TNLOHE a déterminé que ce projet nécessiterait une autorisation en vertu de l'alinéa 138(1)b de la *Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada-Terre-Neuve* et de l'alinéa 134(1)b de la *Canada-Newfoundland and Labrador Atlantic Accord Implementation Newfoundland and Labrador Act*, ci-après les lois de mise en œuvre.

La description du projet ci-jointe décrit les activités proposées du programme. Au moins deux puits sont proposés pour 2013, suivis de puits subséquents pouvant être forés les années suivantes jusqu'en 2019.

Le C-TNLOHE a déterminé que votre organisme dispose des experts des domaines de l'environnement ou des pêches que requière la réalisation de cette évaluation.

Conformément aux lois de mise en œuvre, la présente lettre vise à déterminer les ministères ou organismes susceptibles d'avoir l'expertise nécessaire pour réaliser une évaluation, à établir un calendrier ainsi qu'à obtenir des commentaires sur l'ébauche de document d'établissement de la portée ci-jointe.

***Calendrier de l'évaluation***

Le C-TNLOHE demande que l'examen préalable soit effectué dans les meilleurs délais, et propose le calendrier suivant :

Demande d'expertise à l'échelle fédérale	<b>Réponse avant le 25 mars 2013</b>
Examen de l'ébauche de l'évaluation environnementale	Réponse environ six semaines après la réception du document
Examen de l'évaluation environnementale révisée ou de l'addenda, le cas échéant	Réponse environ deux semaines après la réception du document
Préparation de la décision à propos de l'évaluation environnementale	Deux semaines pour l'exécution (peut commencer pendant l'examen de l'évaluation environnementale finale ou de l'addenda); comprend l'examen de toutes les ébauches de document.

Conformément aux lois de mise en œuvre, le C-TNLOHE vous demande d'examiner les renseignements ci-joints et de lui faire part de votre décision au plus tard le **25 mars 2013**. Si vous déterminez être pourvu des connaissances voulues, veuillez informer le C-TNLOHE de la nature de ces connaissances et de la personne-ressource avec laquelle communiquer pour obtenir de l'aide avant le **25 mars 2013**.

En l'absence de réponse de votre part à la date susmentionnée, le C-TNLOHE considérera que votre ministère ou organisme n'est pas pourvu des connaissances voulues.

### **Espèces en péril – Paragraphe 79(1) Notification du ministre compétent**

Conformément au paragraphe 79(1) de la *Loi sur les espèces en péril (LEP)*, le C-TNLOHE informe par la présente le ministre de l'Environnement et le ministre des Pêches et des Océans (les ministres compétents) que les espèces suivantes, indiquées à l'annexe 1, sont susceptibles de se trouver dans la zone du projet qui relève de la compétence du C-TNLOHE. La probabilité d'effets négatifs sur ces espèces sera entreprise au cours du processus d'examen préalable.

- Espèces en voie de disparition :  
Tortue luth (*Dermochelys coriacea*)  
Baleine bleue (*Balaenoptera musculus*)  
Baleine noire de l'Atlantique Nord (*Eubalaena glacialis*),  
Mouette blanche (*Pagophila eburnea*)
  
- Espèces menacées :  
Loup à tête large (*Anarhichas denticulatus*)  
Loup tacheté (*Anarhichas minor*)
  
- Espèces préoccupantes :  
Loup Atlantique (*Anarhichas lupus*)  
Rorqual commun (*Balenoptera physalus*)  
Baleine à bec de Sowerby (*Mesoplodon bidens*)

Si vous avez des questions sur le document ci-joint, ou si vous souhaitez discuter de ce qui précède, vous pouvez me joindre au 709 778-1431 ou par courriel à l'adresse [dhicks@cnlopb.nl.ca](mailto:dhicks@cnlopb.nl.ca).

Cordialement,

*Original signé par Darren Hicks*

Darren Hicks  
Analyste environnemental

Pièces jointes

cc D. Burley

**DISTRIBUTION :**

<b>Organismes fédéraux</b>	
Madame Sara Lewis Ministère des Pêches et des Océans CP 5667 St. John's (T.-N.-L.) A1C 5X1	Monsieur Glenn Troke Environnement Canada Bureau de district de Terre-Neuve 6, rue Bruce, Mount Pearl (T.-N.-L.) A1N 4T3
M. Randy Decker Sports Canada CP 1300 St. John's (T.-N.-L.) A1C 5X1	Madame Allison Denning Santé Canada Direction générale de la santé environnementale et de la sécurité des consommateurs Bureau 1625, 1505, rue Barrington Halifax (N.-É.) B3J 3Y6
Madame Carol Lee Giffin, Ministère de la Défense nationale CP 99000, succ. Forces Halifax (N.-É.) B3K 5X5	Madame Angela Donato Ressources naturelles Canada 580, rue Booth, 3 <sup>e</sup> étage Ottawa (Ontario) K1A 0E4
Allison Stoddart Parcs Canada 25, rue Eddy Gatineau (QC) K1A 0M5	
<b>Organismes provinciaux</b>	
M. Bas Cleary Ministère de l'Environnement et de la Conservation CP 8700 St. John's (T.-N.-L.) A1C 4J6	M. Tom Dooley Ministère des Pêches et des Ressources terrestres CP 8700 St. John's (T.-N.-L.) A1C 4J6
M. Fred Allen Ministère des Ressources naturelles CP 8700 St. John's (T.-N.-L.) A1C 4J6	